



## ASSISTANT PARTAGE

### Discipline médicale : CHIRURGIE ORTHOPEDIQUE

#### 1. Présentation synthétique de l'établissement d'accueil

Le Centre Hospitalier Simone Veil de Blois est l'établissement support du GHT Santé 41 qui regroupe 6 établissements dans le département du Loir et Cher (Blois, Montrichard, Romorantin, Saint-Aignan, Selles-sur-Cher, Vendôme-Montoire).

Capacité du CHB :

307 lits et places de Médecine

104 lits et places de Chirurgie

25 lits d'Obstétrique

129 lits et places de Moyen séjour

75 lits et 37 places de Psychiatrie

705 lits et places d'EHPAD et USLD

Données d'activité :

10 500 interventions chirurgicales

55 500 passages aux Urgences

17 700 scanners et 4800 IRM

1 385 accouchements (maternité de niveau 2B)

Effectifs : 2483 ETP dont 162 ETP médicaux

#### 2. Présentation synthétique du CHU de Tours

Le CHU de Tours est un établissement public de santé multi-sites qui assure également, dans le cadre d'une convention commune, la gestion des centres hospitaliers de Chinon, de Luynes, de Loches et Louis Sevestre.

Établissement support du Groupement Hospitalier d'Indre et Loire (37), regroupant 6 sites hospitaliers à Tours et ses communes environnantes, le CHU de Tours occupe une place privilégiée au sein de la région Centre Val de Loire. Avec 1 999 lits dont 1429 en MCO (médecine-chirurgie-obstétrique), le CHU est le premier établissement de la région de par le nombre d'hospitalisations réalisé (16,6% des hospitalisations de la région Centre Val de Loire et 49% des hospitalisations d'Indre-et-Loire en 2016.) Par ailleurs, le CHU présente une forte attractivité pour des patients habitant en dehors du département (29% du total des hospitalisations) et de la région (7% du total des hospitalisations).

Toutes les activités y sont pratiquées, en ambulatoire et en hospitalisation, et représentent plus de 155 864 séjours et 388 709 venues en consultations externes.

Le CHU assure la prise en charge de plus de 100 000 passages aux urgences adultes et pédiatriques et traite 249 000 appels sur la plateforme de régulation du SAMU.

Le CHRU rémunère 9 500 personnes. Il est le 1er employeur de la région. Lieu d'insertion professionnelle et tremplin pour l'avenir, le CHU de Tours accueille chaque année près de 2000 stagiaires.

#### 3. Présentation du service de l'établissement d'accueil Chef de service CH/CHR d'accueil

Nom du service : Chirurgie Orthopédique et Traumatologie

Pôle de rattachement : Pôle Chirurgie

Chef de service : Dr Gilles GIRARD, [girardg@ch-blois.fr](mailto:girardg@ch-blois.fr), 02 54 55 66 33

Composition de l'équipe médicale : 4 PH, 1 Assistant partagé

Nombre de lits : 33

|  |
|--|
| <b>4. Présentation du service du CHU de Tours</b>  |
| Nom du service : Centre Universitaire de Chirurgie Orthopédique et Traumatologie de Tours<br>Pôle de rattachement : Reconstruction<br>Chef de service : Pr. Jean BRILHAULT, <a href="mailto:jean.brilhault@univ-tours.fr">jean.brilhault@univ-tours.fr</a> , 0234389464<br>Composition de l'équipe médicale : 3 PUPH, 1 MCU-PH, 5 PH, 3 CCA, 6 ASTP<br>Nombre de lits : 70 lits<br>Nombre de places : néant<br>Plateau technique : Complet, correspondant à celui d'un CHU |
| <b>5. Missions confiées</b>  |
| Participation à la permanence des soins en prenant des gardes sur place.<br>Consultation de révision et de première fois.<br>Interventions programmées d'orthopédie courante et participation au reste de garde.   |
| <b>6. Les compétences à développer</b>   |
| Maîtrise des principales interventions d'orthopédie.<br>Acquisition de l'expérience nécessaire à la prise en charge des traumatismes de l'appareil moteur<br>Amélioration des gestes plus techniques comme ceux de l'arthroscopie.   |
| <b>7. L'organisation de la permanence des soins</b>  |
| - Dans l'établissement d'accueil : astreinte chirurgicale<br><br>- Au CHU de Tours : en alternance, tous les 15 jours, avec participation à toutes les activités du service (permanence des soins, blocs, consultations, visites, staff)   |
| <b>8. Les valences (enseignement/ recherche)</b>   |
| Implication dans la recherche clinique et dans l'enseignement des internes   |
| <b>9. Les moyens à disposition de l'assistant (plateau technique, plages de bloc opératoire etc...)</b>  |
| Bureau personnel, une journée de consultation par semaine, un à deux jours de bloc par mois.   |
| <b>10. Logement par l'établissement d'accueil</b>  |
| Non (sauf demande dérogatoire à examiner)  |
| <b>11. Perspectives de recrutement dans l'établissement d'accueil à l'issue de l'assistantat partagé</b>   |
| Oui  |
| <b>12. Rémunérations, prime d'exercice territorial</b>   |
| Votre employeur sera la CHU de Tours.<br>- Traitement de base : réglementation statutaire<br>- Indemnité d'Engagement de Service Public Exclusif<br>- Prime d'Exercice Territorial : en fonction des modalités de partage du temps de travail<br>- Rémunération réglementaire de la participation à la permanence des soins  |
| <b>13. Prise en charge des frais de déplacement</b>  |
| 50% des abonnements de transports en commun du trajet domicile/travail   |
| <b>14. Outils favorisant la collaboration entre les deux équipes médicales accueillant l'assistant partagé</b>   |
| Existence de deux postes d'assistants spécialistes à temps partagés avec le CHB permettant une continuité présentielle favorisant la collaboration avec le CH support d'accueil de l'assistant.<br>Le candidat est connu et apprécié du service d'accueil ce qui garantit une bonne intégration dans l'équipe médicale et favorise les opportunités de recrutement comme PH par le CH support à la fin de l'assistantat.   |



## ASSISTANT PARTAGE

### Discipline médicale : CHIRURGIE ORTHOPÉDIQUE ET TRAUMATOLOGIQUE

#### 15. Présentation synthétique de l'établissement d'accueil

Centre hospitalier de CHATEAUROUX-LE BLANC

Direction de la stratégie des ressources médicales et du territoire

216, avenue de Verdun

BP 585

36019 CHATEAUROUX

Téléphone : 02 54 29 65 14

Mail : [affaires.medicales@ch-chateauroux.fr](mailto:affaires.medicales@ch-chateauroux.fr)

Le Centre Hospitalier de Châteauroux-Le Blanc (Indre - 36) est situé à 2 heures de Paris par le train, 1 heure 30 de Tours, Limoges et Poitiers par voiture.

C'est un hôpital à l'activité très diversifiée qui a su en plus de ses activités de base, développer des pôles d'excellence. L'ensemble des activités y sont représentées : activités de médecine et médecines spécialisées, chirurgies, gynécologie - obstétrique, des secteurs de psychiatrie et psychiatrie infanto-juvénile, des soins de suite et de la médecine physique et réadaptation, des structures d'hébergement.

Il est composé de 2 sites principaux (1087 lits et places) distants de 60 km :

- Châteauroux : sites M.C.O - S.S.R - psychiatrie pour un total de 756 lits et places. Ce site dispose d'un plateau technique complet et comporte entre autres : 6 salles de bloc opératoire, 8 places de SSPI, une UCA de 20 places.

D'autre part, l'établissement a un service de réanimation polyvalente/USC, uneUSIC, un SAU-SAMU-SMUR doté d'un hélicoptère, 2 scanners, 2 IRM (dont 1 IRM 3T).

- Le Blanc : sites M.C. - S.S.R. gériatrique et addictologie - 3 EHPAD pour un total 331 lits et places. Ce site dispose d'un plateau technique et comporte 4 salles de bloc opératoire, 6 places de SSPI, une UCA de 7 places. Il y a aussi une unité de SC de 3 lits, une USLD de 30 lits et un SAU avec antenne SAMU-SMUR et un scanner.

Enfin, doté d'une communauté médicale soudée, le Centre Hospitalier a la spécificité d'avoir maintenu un fort dynamisme et une activité en progression y compris sur la chirurgie aussi bien lourde et programmée qu'ambulatoire.

Membre du groupement hospitalier public Indriance (G.H.P.I.), il est acteur des actions de coopération hospitalière engagées sur le territoire de l'Indre.

Il est l'établissement de référence pour l'ensemble des activités de court séjour et bénéficie d'un plateau technique important. Il est l'établissement support du groupement hospitalier de territoire (G.H.T.) de l'Indre composé de 8 établissements sanitaires et d'un EHPAD.

#### 16. Présentation synthétique du CHU de Tours

Établissement support du Groupement Hospitalier d'Indre et Loire (37), regroupant 6 sites hospitaliers à Tours et ses communes environnantes, le CHU de Tours occupe une place privilégiée au sein de la région Centre Val de Loire. Avec 1 999 lits dont 1429 en MCO (médecine-chirurgie-obstétrique), le CHU est le premier établissement de la région de par le nombre d'hospitalisations réalisé (16,6% des hospitalisations de la région Centre Val de Loire et 49% des hospitalisations d'Indre-et-Loire en 2016.) Par ailleurs, le CHU présente une forte attractivité pour des patients habitant en dehors du département (29% du total des hospitalisations) et de la région (7% du total des hospitalisations).

Toutes les activités y sont pratiquées, en ambulatoire et en hospitalisation, et représentent plus

de 155 864 séjours et 388 709 venues en consultations externes.  
Le CHU assure la prise en charge de plus de 100 000 passages aux urgences adultes et pédiatriques et traite 249 000 appels sur la plateforme de régulation du SAMU.

Le CHRU rémunère 9 500 personnes. Il est le 1er employeur de la région. Lieu d'insertion professionnelle et tremplin pour l'avenir, le CHU de Tours accueille chaque année près de 2000 stagiaires.

#### **17. Présentation du service de l'établissement d'accueil**

Nom du service : Chirurgie orthopédique et traumatologique  
Pôle de rattachement : Chirurgie  
Chef de service : Dr. William ACOSTA, [william.acosta@ch-chateauroux.fr](mailto:william.acosta@ch-chateauroux.fr) , 02 54 29 56 11  
Composition de l'équipe médicale : 2 PH, 1PC, 1 FFI, (2 postes vacantes de PH)  
Nombre de lits : 30  
Nombre de places : Néant  
Plateau technique : Service d'hospitalisation, Bloc Opératoire (deux salles par jour, Bloc Programme + Bloc Urgences), service d'UCA (20 lits), Deux salles de Consultation en parallèle, salle de Rééducation,

#### **18. Présentation du service du CHU de Tours**

Nom du service : Centre Universitaire de Chirurgie Orthopédique et Traumatologie de Tours  
Pôle de rattachement : Reconstruction  
Chef de service : Pr. Jean BRILHAULT, [jean.brilhault@univ-tours.fr](mailto:jean.brilhault@univ-tours.fr), 0234389464  
Composition de l'équipe médicale : 3 PUPH, 1 MCU-PH, 5 PH, 3 CCA  
Nombre de lits : 70 lits  
Nombre de places : néant  
Plateau technique : Complet, correspondant à celui d'un CHU

#### **19. Missions confiées**

Participation à la permanence des soins en prenant des astreintes.  
Consultation de révision et de première fois.  
Interventions programmées d'orthopédie courante et participation au reste du tour d'astreinte.

#### **20. Les compétences à développer**

Maîtrise des principales interventions d'orthopédie.  
Acquisition de l'expérience nécessaire à la prise en charge des traumatismes de l'appareil moteur.

#### **21. L'organisation de la permanence des soins**

- AU CH Châteauroux : En alternance, tous les 15 jours, avec participation à toutes les activités du service (permanence des soins, Astreintes, blocs, consultations, visites, staff)
- Au CHU de Tours : En alternance, tous les 15 jours, avec participation à toutes les activités du service (permanence des soins, blocs, consultations, visites, staff)

#### **22. Les valences (enseignement/ recherche)**

Implication dans les activités de recherche clinique et dans l'enseignement des internes

#### **23. Les moyens à disposition de l'assistant (plateau technique, plages de bloc opératoire etc...)**

Bureau personnel, deux demi-journées de consultation par semaine, deux vacations opératoires par mois à laquelle s'ajoute la participation à l'activité de traumatologie.

#### **24. Perspectives de recrutement dans l'établissement d'accueil à l'issue de l'assistantat partagé**

|  |
|--|
| Poste d'assistant spécialiste, Praticien Hospitalier contractuel temps plein ou temps partiel en attente du concours de Praticien Hospitalier.   |
| <b>25. Rémunérations, prime d'exercice territorial</b>   |
| Votre employeur sera la CHU de Tours.<br>- Traitement de base : réglementation statutaire<br>- Indemnité d'Engagement de Service Public Exclusif<br>- Prime d'Exercice Territorial : en fonction des modalités de partage du temps de travail<br>- Rémunération réglementaire de la participation à la permanence des soins<br>- |
| <b>26. Prise en charge des frais de déplacement</b>  |
| Sur présentation des justificatifs (carte grise, tickets de péages ou billets de train...)   |
| <b>27. Outils favorisant la collaboration entre les deux équipes médicales accueillant l'assistant partagé</b>   |
| Staff de chirurgie programmée et traumatologie.  |



## ASSISTANT PARTAGE

### Discipline médicale : CHIRURGIE ORTHOPÉDIQUE ET TRAUMATOLOGIQUE

#### 28. Présentation synthétique de l'établissement d'accueil

Deuxième établissement de la région Centre Val de Loire, le centre hospitalier régional d'Orléans est un établissement de 1300 lits MCO et 500 lits d'EHPAD et SLD. Il est doté d'un budget de 500 M€.

Le nouvel hôpital, entièrement reconstruit, regroupant les deux sites MCO historiques du CHR a ouvert fin 2015. Outre le regroupement de toutes les activités médicales sur un seul site qui permet de garantir au patient un accès rapide au plateau technique, le nouvel hôpital est doté des techniques médicales les plus modernes et d'une logistique ambitieuse : préparation robotisée et nominative des médicaments - le CHR figure parmi les premiers sites en France à en bénéficier -, réseaux pneumatiques qui transportent très rapidement d'un bout à l'autre du bâtiment les prélèvements de laboratoire, le sang ou les médicaments urgents, de nombreux équipements médicaux installés, tels que la 3<sup>e</sup> IRM, le 2<sup>e</sup> TEP Scan, 450 rails élévateurs pour manipuler les malades dans leurs chambres, des transports automatisés pour la livraison de toute la logistique dans les services et une organisation médicale et soignante élaborée pour que les soignants restent davantage auprès des patients.

#### 29. Présentation synthétique du CHU de Tours

Le CHU de Tours est un établissement public de santé multi-sites qui assure également, dans le cadre d'une convention commune, la gestion des centres hospitaliers de Chinon, de Luynes, de Loches et Louis Sevestre.

Établissement support du Groupement Hospitalier d'Indre et Loire (37), regroupant 6 sites hospitaliers à Tours et ses communes environnantes, le CHU de Tours occupe une place privilégiée au sein de la région Centre Val de Loire. Avec 1 999 lits dont 1429 en MCO (médecine-chirurgie-obstétrique), le CHU est le premier établissement de la région de par le nombre d'hospitalisations réalisé (16,6% des hospitalisations de la région Centre Val de Loire et 49% des hospitalisations d'Indre-et-Loire en 2016.) Par ailleurs, le CHU présente une forte attractivité pour des patients habitant en dehors du département (29% du total des hospitalisations) et de la région (7% du total des hospitalisations).

Toutes les activités y sont pratiquées, en ambulatoire et en hospitalisation, et représentent plus de 155 864 séjours et 388 709 venues en consultations externes.

Le CHU assure la prise en charge de plus de 100 000 passages aux urgences adultes et pédiatriques et traite 249 000 appels sur la plateforme de régulation du SAMU.

Le CHRU rémunère 9 500 personnes. Il est le 1<sup>er</sup> employeur de la région. Lieu d'insertion professionnelle et tremplin pour l'avenir, le CHU de Tours accueille chaque année près de 2000 stagiaires.

#### 30. Présentation du service de l'établissement d'accueil

Nom du service : Chirurgie Orthopédique et Traumatologie

Pôle de rattachement : Chirurgie Adulte

Chef de service (Prénom, NOM, mail, téléphone) : Dr Mazen ALI, mazen.ali@chr-orleans.fr, 02 38 22 96 11

Composition de l'équipe médicale : 4 PH, 1 PC, 2 Assistants partagés

Nombre de lits : 40

Nombre de places : 40

#### 31. Présentation du service du CHU de Tours

|   |
|---|
| <p>Nom du service : Centre Universitaire de Chirurgie Orthopédique et Traumatologie de Tours<br/> Pôle de rattachement : Reconstruction<br/> Chef de service : Pr. Jean BRILHAULT, <a href="mailto:jean.brilhault@univ-tours.fr">jean.brilhault@univ-tours.fr</a>, 0234389464<br/> Composition de l'équipe médicale : 3 PUPH, 1 MCU-PH, 5 PH, 3 CCA, 6 ASTP<br/> Nombre de lits : 70 lits<br/> Nombre de places : néant<br/> Plateau technique : Complet, correspondant à celui d'un CHU</p>  |
| <p><b>32. Missions confiées</b></p> <p>Participation à la permanence des soins en prenant des gardes sur place.<br/> Consultation de révision et de première fois.<br/> Interventions programmées d'orthopédie courante et participation au reste de garde.</p>   |
| <p><b>33. Les compétences à développer</b></p> <p>Maîtrise des principales interventions d'orthopédie.<br/> Acquisition de l'expérience nécessaire à la prise en charge des traumatismes de l'appareil moteur<br/> Amélioration des gestes plus techniques comme ceux de l'arthroscopie.</p>  |
| <p><b>34. L'organisation de la permanence des soins</b></p> <p>- Dans l'établissement d'accueil :<br/> Astreinte opérationnelle : 3 par mois environ</p> <p>- Au CHU de Tours : Chef de service CHU de Tours :<br/> En alternance, tous les 15 jours, avec participation à toutes les activités du service (permanence des soins, blocs, consultations, visites, staff)</p>   |
| <p><b>35. Les valences (enseignement/ recherche)</b></p> <p>Implication dans la recherche clinique et dans l'enseignement des internes</p>  |
| <p><b>36. Les moyens à disposition de l'assistant (plateau technique, plages de bloc opératoire etc...)</b></p> <p>Bureau personnel, une journée de consultation par semaine, un à deux jours de bloc par mois.</p>   |
| <p><b>37. Logement par l'établissement d'accueil</b></p> <p>Pas de logement au CHRO, des logements peuvent toutefois être proposés par la Mairie d'Orléans, en fonction de leurs disponibilités.</p>  |
| <p><b>38. Perspectives de recrutement dans l'établissement d'accueil à l'issue de l'assistantat partagé</b></p> <p>Oui, poste de PH vacant</p>  |
| <p><b>39. Rémunérations, prime d'exercice territorial</b></p> <p>Votre employeur sera la CHU de Tours.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Traitement de base : réglementation statutaire</li> <li>- Indemnité d'Engagement de Service Public Exclusif</li> <li>- Prime d'Exercice Territorial : en fonction des modalités de partage du temps de travail</li> <li>- Rémunération réglementaire de la participation à la permanence des soins</li> </ul>   |
| <p><b>40. Prise en charge des frais de déplacement</b></p> <p>Oui en fonction des modalités de partage du temps de travail<br/> Sur la base forfaitaire de 45 € Aller/Retour ou le cas échéant sur la base d'un abonnement mensuel SNCF, dans la limite d'un plafond mensuel fixé à 86,16 euros, directement par le Centre Hospitalier Régional d'Orléans à l'intéressé (e).</p>  |
| <p><b>41. Outils favorisant la collaboration entre les deux équipes médicales accueillant l'assistant partagé</b></p> <p>Existence de deux postes d'assistants spécialistes à temps partagé avec le CHRO permettant une continuité présentielle favorisant la collaboration avec le CH support d'accueil de l'assistant.<br/> Le candidat est connu et apprécié du service d'accueil ce qui garantit une bonne intégration dans l'équipe médicale et favorise les opportunités de recrutement comme PH par le CH support à la fin de l'assistantat.</p> |